

loi pour la troisième fois immédiatement, nous pourrions ensuite passer aux travaux annoncés dont nous avons discuté avec les honorables vis-à-vis. Je ne sais pas si la Chambre est prête à se prononcer sur l'amendement et à faire également franchir au projet de loi l'étape de la troisième lecture.

M. Horner: Non. Il est six heures.

M. l'Orateur: Comme il est six heures, la séance est levée jusqu'à demain à deux heures et demie.

(A 6 heures la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)
